



Distr. GENERALE
GC.4/1
15 décembre 1989
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

CONFERENCE GENERALE

Quatrième session
Vienne, 18-22 novembre 1991

RAPPORT DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

24 novembre 1989

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1	1
<u>Chapitre</u>		
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE	2 - 12	1
II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIEME SESSION ET EXAMEN DES ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DES SEPTIEME ET HUITIEME SESSIONS	13 - 14	2
III. QUESTIONS DIVERSES	15	2
IV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE	16	2

Annexes

I. DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL A SA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE	2
II. DOCUMENTS PRESENTES AU CONSEIL A SA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE	4

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa troisième session extraordinaire est présenté à la Conférence générale conformément à l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Le présent rapport est complété par le compte rendu analytique IDB/S.3/SR.1 où les délibérations du Conseil sont relatées en détail.

I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

2. La troisième session extraordinaire du Conseil s'est tenue à l'Austria Center de Vienne le 24 novembre 1989. (Une séance plénière - voir IDB/S.3/SR.1.)

Participation

3. Tous les 53 membres du Conseil étaient représentés à la session : Algérie, Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique,

Finlande, France, Ghana, Grèce, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique allemande, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suisse, Trinité-et-Tobago, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie, Zaïre.

4. Les 62 Etats Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session : Afghanistan, Albanie, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Burundi, Cap-Vert, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Gabon, Gambie, Guatemala, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Luxembourg, Maldives, Mali, Mongolie, Mozambique, Népal, Niger, Norvège, Oman, Pakistan, Paraguay, Pologne, Portugal, Qatar, République populaire démocratique de Corée, République socialiste soviétique de Biélorussie, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Suède, Tchecoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

5. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

6. Les organismes ci-après de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Programme des Nations Unies pour le développement, Office des Nations Unies à Vienne.

7. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole.

8. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement, Communauté économique européenne, Conseil d'assistance économique mutuelle, Groupe d'étude international du plomb et du zinc, Ligue des Etats arabes, Organisation arabe de développement industriel, Organisation de consultation industrielle du Golfe, Organisation de l'unité africaine, Organisation des pays exportateurs de pétrole, Secrétariat du Commonwealth, Système économique latino-américain.

9. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Association internationale des organismes de commerce d'Etat des pays en développement, Association technique africaine, Chambre de commerce austro-égyptienne, Confédération internationale des syndicats libres, Conseil international des femmes, Fédération internationale d'automatique, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, Organisation internationale des employeurs, Organisation internationale des experts, Organisation mondiale des officiels du bâtiment, Société de chimie industrielle, Union arabe des fabricants de ciment et de matériaux de construction, Union arabe du fer et de l'acier.

10. L'observateur permanent de la Palestine a également participé à la session.

Ouverture de la session

11. En l'absence de M. E.A. Al-Nowaiser (Arabie saoudite), Président de la cinquième session du Conseil du développement industriel, M. E. Savov (Bulgarie), Vice-Président de la cinquième session du Conseil, a assumé la présidence et déclaré ouverte la troisième session extraordinaire.

Ordre du jour

12. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la troisième session extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la sixième session et examen des ordres du jour provisoires des septième et huitième sessions
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport de la troisième session extraordinaire
6. Clôture de la troisième session extraordinaire

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIEME SESSION ET EXAMEN DES ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DES SEPTIEME ET HUITIEME SESSIONS

13. Le Conseil était saisi de deux notes du Directeur général contenant un ordre du jour provisoire pour la sixième session du Conseil (28 mai-1er juin 1990) et une liste des questions dont l'inscription à l'ordre du jour provisoire des septième (1990) et huitième (1991) sessions du Conseil pourrait être envisagée (IDB/S.3/3, IDB/S.3/CRP.2).

14. Le Conseil a adopté les décisions IDB/S.3/Dec.1 et IDB/S.3/Dec.2 (voir annexe I).

III. QUESTIONS DIVERSES

Désignation du Directeur général adjoint aux opérations industrielles

15. Le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur la désignation du Directeur général adjoint aux opérations industrielles (IDB/S.3/2) et a adopté la décision IDB/S.3/Dec.3 (voir annexe I).

IV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

16. Le Conseil a chargé le Rapporteur d'établir la version définitive du rapport. Le Conseil a clos sa troisième session extraordinaire le 24 novembre 1989 à 17 h 45.

Annexe I

DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL A SA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE*

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
IDB/S.3/Dec.1	2
IDB/S.3/Dec.2	3
IDB/S.3/Dec.3	4

IDB/S.3/Dec.1 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA SIXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le Conseil du développement industriel a adopté l'ordre du jour provisoire suivant pour sa sixième session ordinaire :

1. Ouverture de la sixième session
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour de la sixième session
4. Politiques de l'ONUDI et rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour 1989, notamment :
 - a) Programmes régionaux spéciaux :
 - i) Programme spécial pour le développement industriel des pays arabes;
 - ii) Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique;

* Toutes les décisions ont été adoptées par consensus. Les discussions liées à l'adoption des décisions sont relatées dans le compte rendu analytique IDB/S.3/SR.1.

- iii) Programme de coopération régionale pour le redressement industriel de l'Amérique latine et des Caraïbes;
 - b) Rôle de coordination de l'ONUDI;
 - c) Système de consultations;
 - d) Pays les moins avancés;
 - e) Activités relatives à l'environnement;
 - f) Intégration des femmes au développement industriel;
 - g) Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1989;
 - h) Programmes et activités financés par des fonds d'affectation spéciale;
 - i) Coopération économique entre pays en développement;
 - j) Assistance technique au peuple namibien;
 - k) Assistance technique aux mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud reconnus par l'Organisation de l'unité africaine.
5. Activités d'évaluation de l'ONUDI
6. Promotion des investissements industriels
7. Contribution de l'ONUDI à l'élaboration d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement
8. Questions administratives (y compris la coordination entre les organisations sises à Vienne) et accord de Siège entre l'ONUDI et la République d'Autriche
9. Questions concernant les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres
10. Ordre du jour provisoire de la septième session
11. Adoption du rapport de la sixième session
12. Clôture de la sixième session
- IDB/S.3/Dec.2 SEPTIEME ET HUITIEME SESSIONS
DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
- A. Liste des questions qui pourraient être inscrites à l'ordre du jour provisoire de la septième session
- Le Conseil du développement a décidé de reporter l'examen de la liste de questions ci-après à sa sixième session lorsqu'il adoptera l'ordre du jour provisoire de sa septième session :
- 1. Ouverture de la septième session
 - 2. Adoption de l'ordre du jour de la septième session
 - 3. Rapport intérimaire pour 1990 sur certaines activités de l'ONUDI et la suite donnée aux cinquième et sixième sessions du Conseil et à la troisième session de la Conférence générale
 - 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets :
 - a) Report du solde inutilisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1986-1987 rendu possible par la suspension de l'application des articles 4.2 b) et 4.2 c) du règlement financier;
 - b) Rapport financier et rapport sur l'exécution du programme, y compris le rapport du Commissaire aux comptes;
 - c) Situation financière de l'ONUDI (y compris l'application du système de recouvrement fondé sur une combinaison de deux monnaies et la rationalisation de la structure de l'ONUDI);
 - d) Application du paragraphe B de l'Annexe II de l'Acte constitutif;
 - e) Fonds de développement industriel et autres contributions volontaires;
 - f) Examen de la présentation du programme et des budgets, du rapport annuel et des états financiers
 - 5. Plan à moyen terme, 1992-1997 (y compris le plafond général pour l'exercice biennal 1992-1993) et application de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif
 - 6. Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique
 - 7. Assistance technique au peuple palestinien
 - 8. Mobilisation de ressources financières pour le développement industriel
 - 9. Financement à long terme du programme des conseillers industriels principaux hors Siège
 - 10. La dette extérieure et le développement industriel
 - 11. Mise au point et transfert des techniques et mise en valeur des ressources humaines
 - 12. Restructuration de la production industrielle mondiale et redéploiement
 - 13. Questions administratives : Corps commun d'inspection
 - 14. Questions relatives au personnel (y compris la question des femmes au Secrétariat)
 - 15. Organigramme et structure des effectifs de l'ONUDI
 - 16. Ordre du jour provisoire de la huitième session
 - 17. Adoption du rapport de la septième session
 - 18. Clôture de la septième session

B. Dates de la septième session

Le Conseil du développement industriel a décidé de tenir sa septième session du 5 au 9 novembre 1990.

C. Liste des questions qui pourraient être inscrites à l'ordre du jour provisoire de la huitième session

Le Conseil du développement industriel a décidé de reporter l'examen de la liste de questions ci-après à la septième session lorsqu'il adoptera l'ordre du jour provisoire de la huitième session :

1. Ouverture de la huitième session
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour de la huitième session
4. Politiques de l'ONUDI et rapport annuel du Directeur général pour 1990 sur les activités de l'Organisation, notamment :
 - a) Mise en valeur des ressources humaines;
 - b) Transfert des techniques;
 - c) Activités de coopération technique de l'ONUDI en 1990
5. Rapport du Comité des programmes et des budgets :
 - a) Barème des quotes-parts;
 - b) Rapport financier intérimaire et rapport sur l'exécution du programme;
 - c) Programme et budgets, 1992-1993;
 - d) Fonds de roulement;
 - e) Règlement financier;
 - f) Examen de la pratique de la croissance réelle zéro des budgets;
 - g) Nomination de commissaires aux comptes
6. Préparatifs de la quatrième session de la Conférence générale
7. Ordre du jour provisoire et dates de la quatrième session extraordinaire

8. Adoption du rapport de la huitième session

9. Clôture de la huitième session

IDB/S.3/Dec.3 DESIGNATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AUX OPERATIONS INDUSTRIELLES

Le Conseil du développement industriel, conformément à l'Article 11.5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et à sa décision IDB.1/Dec.11 du 15 novembre 1985, ayant examiné la recommandation du Directeur général relative à une candidature au poste de Directeur général adjoint aux opérations industrielles et les conditions financières correspondantes, qui figurent dans le document IDB/S.3/2, a approuvé la nomination de M. Leonid Nicolayevitch Soumarokov au poste de Directeur général adjoint chargé du Département des opérations industrielles, pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1990.

Annexe II

DOCUMENTS PRESENTES AU CONSEIL A SA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
IDB/S.3/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB/S.3/2	4	Questions diverses. Désignation du Directeur général adjoint aux opérations industrielles. Note du Directeur général
IDB/S.3/3	3	Adoption de l'ordre du jour provisoire de la sixième session et examen des ordres du jour provisoires des septième et huitième sessions. Note du Directeur général
* * *		
IDB/S.3/CRP.1		Liste des participants
IDB/S.3/CRP.2		Adoption de l'ordre du jour provisoire de la sixième session et examen des ordres du jour provisoires des septième et huitième sessions. Note du Directeur général